



GRANDLYON
communauté urbaine

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du **6 juillet 2009**

Délibération n° 2009-0843

commission principale : **développement économique**

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : **Pôle de compétitivité Lyon Urban Truck and Bus 2015 - Soutien au projet de recherche et de développement 2009 - Projet Transformateur rapide d'énergie pour packs de supercondensateurs (TREPS) - Convention-cadre**

service : **Délégation générale au développement économique et international - Direction des services aux entreprises - Pôle innovation**

Rapporteur : Monsieur Kimelfeld

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 155

Date de convocation du Conseil : 26 juin 2009

Secrétaire élu : Madame Najat Vallaud-Belkacem

Compte-rendu affiché le : 7 juillet 2009

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Reppelin, Da Passano, Buna, Mme Guillemot, MM. Charrier, Daclin, Calvel, Mme Vullien, MM. Kimelfeld, Crimier, Philip, Mme Pédrini, MM. Abadie, Arrue, Mmes Besson, David M., MM. Barge, Brachet, Charles, Colin, Sécheresse, Barral, Desseigne, Mme Dognin-Sauze, M. Crédoz, Mme Gelas, MM. Claisse, Bernard R, Bouju, Mme Peytavin, MM. Blein, Vesco, Rivalta, Assi, Julien-Laferrière, Mme Ait-Maten, MM. Albrand, Appell, Ariagno, Augoyard, Mmes Bab-Hamed, Bailly-Maitre, M. Barret, Mmes Baume, Benelkadi, Bocquet, MM. Bousson, Braillard, Broliquier, Buffet, Chabrier, Mmes Chevallier, Chevassus-Masia, MM. Cochet, Corazzol, Coste, Coulon, Mme Dagorne, MM. Darne JC., David G., Desbos, Mme Dubos, MM. Dumas, Ferraro, Flaconnèche, Fleury, Forissier, Fournel, Galliano, Genin, Gentilini, Geourjon, Gignoux, Gillet, Gléréan, Goux, Grivel, Guimet, Mme Hamdiken-Ledesert, MM. Havard, Huguet, Imbert Y, Jacquet, Joly, Justet, Kabalo, Lambert, Lebuhotel, Lévêque, Mme Levy, MM. Llung, Longueval, Lyonnet, Meunier, Millet, Morales, Muet, Mmes Perrin-Gilbert, Pesson, M. Petit, Mme Pierron, MM. Pili, Pilonel, Plazzi, Quiniou, Réale, Mme Revel, M. Roche, Mme Roger-Dalbert, MM. Rousseau, Rudigoz, Sangalli, Serres, Sturla, Suchet, Terracher, Terrot, Thévenot, Thivillier, Mme Tifra, MM. Touraine, Uhlrich, Mme Vallaud-Belkacem, M. Vergiat, Mme Vessiller, MM. Vial, Vincent, Vurpas, Mme Yéremian.

Absents excusés : Mme Elmalan (pouvoir à M. Plazzi), M. Passi (pouvoir à M. Réale), Mme Frih (pouvoir à M. Braillard), MM. Auroy (pouvoir à M. Abadie), Balme (pouvoir à M. Claisse), Mme Bargoin (pouvoir à Mme Chevassus-Masia), MM. Barthélémy (pouvoir à Mme Yéremian), Bernard B (pouvoir à M. Coste), Mme Bonniel-Chalier (pouvoir à Mme Vessiller), MM. Chabert (pouvoir à M. Buffet), Deschamps (pouvoir à Mme Ait-Maten), Mme Ghemri (pouvoir à M. Albrand), MM. Giordano (pouvoir à M. Buna), Imbert A (pouvoir à M. Desseigne), Le Bouhart (pouvoir à M. Millet), Lelièvre (pouvoir à M. Gignoux), Léonard (pouvoir à Mme Revel), Louis (pouvoir à Mme Levy), Pillon (pouvoir à M. Reppelin), Touléron (pouvoir à M. Fournel), Vaté (pouvoir à M. Cochet).

Absents non excusés : Mme Pallega, M. Turcas.

Séance publique du 6 juillet 2009**Délibération n° 2009-0843**

commission principale : développement économique

objet : **Pôle de compétitivité Lyon Urban Truck and Bus 2015 - Soutien au projet de recherche et de développement 2009 - Projet Transformateur rapide d'énergie pour packs de supercondensateurs (TREPS) - Convention-cadre**

service : Délégation générale au développement économique et international - Direction des services aux entreprises - Pôle innovation

Le Conseil,

Vu le rapport du 17 juin 2009, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

Par délibération en date du 11 mai 2009, le conseil de Communauté a approuvé le principe de l'intervention de la Communauté urbaine sur les projets de recherche et développement (R&D) des cinq pôles de compétitivité lyonnais.

Une autorisation de programme a été votée à hauteur de 1,8 M€ pour le pôle de compétitivité "systèmes de transport" nommé Lyon Urban Truck and Bus 2015.

La performance des systèmes de transports est décisive aujourd'hui pour assurer le développement des métropoles. L'agglomération lyonnaise est impactée par ces enjeux par sa taille et sa situation géographique et par le poids de la filière économique concernée : 920 entreprises en Rhône-Alpes dont la moitié en région urbaine de Lyon, 100 000 emplois dont 31 000 dans la région lyonnaise et près de 3 500 personnes impliquées dans des activités de R&D.

Depuis sa création, le pôle a labellisé 55 projets collaboratifs de R&D pour un montant total de 81 M€ et la Communauté urbaine a accompagné quatre projets avec une aide financière d'un montant de 1,5 M€.

Au titre de l'année 2009, la Communauté urbaine envisage de soutenir le projet Transformateur rapide d'énergie pour packs de supercondensateurs (TREPS), labellisé par le pôle de compétitivité et validé par le ministère de l'industrie.

Objectifs du projet TREPS :

L'objet du programme TREPS est le développement d'un module d'électronique de puissance, un transformateur haute vitesse et haute énergie adapté au stockage d'énergie par des super capacités (super batteries).

Applications du projet TREPS :

- transfert d'énergie instantané en station pour des bus électriques autonomes,
- récupération de l'énergie au freinage de moyens de transport électriques (notamment trolleys),
- filtrage d'appels énergétiques en sous-stations,
- soutien de la tension réseau en bout de lignes ou sur les lignes isolées de transports urbains électriques.

Retombées attendues pour les entreprises et le territoire :

Ce projet est porté par une entreprise dynamique du secteur des nouvelles technologies de l'information et de la communication dont le siège est à Ecully ; Adetel (530 salariés et un chiffre d'affaires à hauteur de 55 000 000 € en 2008) et fait collaborer deux autres entreprises (Ampere et Batscap).

Suite à ce projet, celle-ci pourra proposer des solutions bénéficiant d'un avantage en termes de performances techniques pour les cycles d'exploitation de véhicules électriques de transport urbain. Ce procédé est intéressant en particulier pour les exploitants de transport tel que le Sytral et pour un industriel comme Batscap qui pourra augmenter son activité et investir.

Le succès de ce projet devrait permettre une augmentation de l'emploi chez Adetel, conséquence de la montée en puissance attendue de la fabrication des TREPS :

- emplois directs Adetel à 2 ans : 2 ingénieurs, 3 techniciens électroniciens,
- emplois indirects du groupe à 2 ans ; 10 en production, 2 techniciens SAV et 1 cadre.

Intervention de la Communauté urbaine :

La Communauté urbaine envisage d'apporter son concours financier au porteur du projet : Adetel pour le versement d'une subvention de 300 000 €.

Budget et plan de financement prévisionnel du projet TREPS (en €) :

Projet TREPS	Adetel	Ampere	Batscap	Montant total
direction générale aux entreprises	125 501	200 000	104 057	425 558
conseil régional Rhône-Alpes	0	135 624	0	135 624
Communauté urbaine	300 000	0	0	300 000
total financement public	425 501	335 624	104 057	861 182
autofinancement	983 517	0	312 171	1 295 688
assiette de l'aide	1 409 018	335 624	416 228	2 156 870

La participation financière de la Communauté urbaine fera l'objet d'une convention particulière avec l'entreprise Adetel. La Communauté urbaine souhaite soutenir le projet TREPS en apportant à Adetel une participation de 300 000 € sur la période 2009-2012 ;

Vu ledit dossier ;

Oùï l'avis de sa commission développement économique ;

DELIBERE

1° - Approuve :

a) - le soutien au projet Transformateur rapide d'énergie pour packs de supercondensateurs (TREPS), à hauteur de 300 000 € dans le cadre des projets de recherche et développement de Lyon Urban Truck and Bus 2015,

b) - la convention-cadre entre l'Etat et les collectivités territoriales partenaires et l'engagement de l'Etat sur la période 2009-2012.

2° - Autorise monsieur le président à signer la convention-cadre à intervenir entre l'Etat et les collectivités territoriales partenaires.

3° - La dépense d'investissement sera imputée sur les crédits inscrits ou à inscrire au budget principal - exercices 2009, 2010, 2012 - compte 204 200 - fonction 90 - selon l'échéancier suivant : 150 000 € en 2009, 75 000 € en 2010, 75 000 € en 2012.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,

Reçu au contrôle de légalité le : 8 juillet 2009.